





Evaluation des dispositifs d'accompagnements des parcours de création et reprise d'entreprises en Région Nouvelle Aquitaine

Synthèse – Avril 2021

Depuis 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine a refondé sa politique d'accompagnement des néo-aquitain.e.s souhaitant créer ou reprendre une entreprise¹. Deux dispositifs phares composent cette intervention : « Entreprendre, la Région à vos côtés » et « 110 initiatives pour les jeunes ».

« Entreprendre, la Région à vos côtés »



Entreprendre,

la Région à vos côtés

112 structures d'accompagnement à la création-reprise d'entreprises, constituées en 13 groupements accompagnent les créateurs-repreneurs d'entreprises sut tout le territoire néo-aquitain.

L'accompagnement proposé se déploie en trois étapes : 1- accueil et information sur la création-reprise d'entreprise, 2- accompagnement global et

personnalisé du projet (faisabilité du projet, plan d'affaires, recherche de financements...), 3- suivi durant les 3 premières années d'existence de l'entreprise.

En 2018, plus de 40 000 personnes ont bénéficié des actions d'information et près de 8 500 personnes ont été accompagnées dans leur projet².

« 110 initiatives pour les jeunes »



110 initiatives pour les jeunes est réservé aux moins de 30 ans. Suite à un appel à idées, les projets retenus par un jury, sont accompagnés par les services de la Région pour créer leur activité. Les échanges collectifs sont privilégiés, ainsi que des temps de formation.

Une trentaine de jeunes ont jusqu'à présent été accompagnés dans le cadre de 110 initiatives.

¹ Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

² Source : bilans 2018 des structures d'accompagnement.









En 2019, la Région a décidé d'évaluer ces deux dispositifs afin de pouvoir de connaître les effets de ces actions et d'améliorer son intervention³. Les travaux évaluatifs visaient plus précisément à porter une analyse sur 5 questions principales:

- 1. Les actions répondent-elles aux besoins des personnes accompagnées pour leur projet de création reprise d'entreprise ?
- 2. Les actions sont-elles cohérentes avec la stratégie régionale en matière d'entrepreneuriat? Les actions s'articulent-elles entres elles et avec d'autres actions de soutien à l'entrepreneuriat conduites sur le territoire?
- 3. Les actions favorisent-elles la création reprise d'entreprises sur le territoire ?
- 4. L'animation et le pilotage des actions favorisent-ils la création reprise d'entreprise ?
- 5. Les actions sont-elles conduites au meilleur coût?

La méthode d'évaluation adoptée a permis une large association des acteurs concernés : analyse de données, entretiens auprès des services de la Région (13 entretiens, 1 focus group), entretiens et enquête par questionnaire auprès des structures d'accompagnement et des conseillers (316 répondants au questionnaire, 34 entretiens, 3 focus groupes), questionnaire et entretiens auprès des néo-aquitain.e.s bénéficiaires de l'accompagnement (1920 répondants au questionnaire, 30 entretiens), comparaison avec d'autres dispositifs proposés dans la région ou sur d'autres territoires (entretiens avec 7 EPCI et 9 partenaires de l'entreprenariat, benchmark auprès de 3 Régions).

Une concertation a ensuite spécifiquement été conduite avec tous les acteurs concernés pour identifier les améliorations à apporter et construire des scénarios d'évolution.

Les principaux enseignements

Accessibilité des dispositifs

L'accessibilité d'Entreprendre est un des principaux points forts du dispositif. En effet, le dispositif est accessible sur l'ensemble du territoire, sans reste à charge pour les bénéficiaires de l'accompagnement, avec un délai de prise en charge rapide et propose des formats d'accompagnement souples et diversifiés.



Néanmoins, Entreprendre touche un public dont le profil type est le suivant : le plus souvent un homme, âgé de 30 à 54 ans, diplômé de l'enseignement supérieur et menant un projet seul, sans associé, dans le domaine du commerce ou de l'artisanat.

³ L'évaluation a été réalisée par deux bureaux d'études spécialisés en évaluation, Quadrant Conseil et Itinere Conseil, entre septembre 2019 et décembre 2020.







Peu d'actions sont conduites pour aller au-devant de publics éloignés de la création/reprise. Quant au dispositif 110 initiatives, les jeunes accompagné.e.s sont peu nombreux.euses et bien souvent girondin.e.s (faible accessibilité).

Réponse aux besoins des bénéficiaires

Entreprendre répond aux principaux besoins des porteur.euse.s de projet (être guidé.e, connaître et accéder au financement, bénéficier d'un regard extérieur). De même, 110 initiatives dans sa forme et son contenu répond bien aux besoins spécifiques des jeunes (accompagnement sur mesure, flexible, avec une dimension collective) et leur permet de gagner en crédibilité par le fait que le dispositif soit porté en direct par la Région.



Deux dimensions seraient cependant à renforcer dans Entreprendre: l'aide pour accéder à un réseau professionnel dans son secteur et l'appui pour se positionner sur de nouveaux marchés. Par ailleurs, le suivi post création est jugé par les bénéficiaires comme peu structuré et limité à son strict minimum, alors même qu'ils le jugent nécessaire. Dans un contexte de crise sanitaire et économique, l'accompagnement des entreprises nouvellement créées ou reprises apparait pourtant d'autant plus important.

Efficacité des dispositifs

Entreprendre conduit efficacement sa mission de préparation des porteur.euse.s de projet à la constitution d'un dossier d'aide financière régionale et est complété par des actions de formation ciblées sur des thématiques particulières (numériques, spécifiques au secteur) proposées par les structures accompagnatrices.

L'enquête auprès des bénéficiaires montre que la majeure partie des entreprises accompagnées sont en **bonne santé quelques mois après la création-reprise**. Le lien entre la situation des entreprises et l'accompagnement reçu ne peut cependant pas être ici prouvé, en l'absence de comparaison avec un groupe d'entreprises non accompagnées.



Les données de suivi ne permettent pas à ce jour de connaître finement le devenir à long terme des entreprises après l'accompagnement et en comparaison de publics non accompagnés.

Pratiques d'accompagnement et partenariat entre structures

Les pratiques d'accompagnement des structures dans le cadre du dispositif Entreprendre s'inscrivent dans la continuité des précédents dispositifs mais les partenariats entre les différentes structures d'accompagnement à la création et reprise d'entreprise sur le territoire ont été renforcées par le dispositif. Cela permet un meilleur maillage du territoire (l'offre est accessible à moins de 30 km pour chaque néo-aquitain).



Cependant, les collaborations doivent continuer à se renforcer et les **pratiques d'accompagnement restent hétérogènes sur le territoire**, ce qui peut notamment porter atteinte à la qualité de l'accompagnement post création (activité nouvelle pour plusieurs structures).







Par ailleurs, le rôle du pilote de groupement se cantonne majoritairement à un rôle de gestionnaire et de relai avec les services de la Région. Seuls quelques rares pilotes ont investi ce rôle pour développer des activités de mutualisation et de coordination des pratiques d'accompagnement.

Pilotage et animation des dispositifs



La Région ne s'est pas donné suffisamment les moyens de piloter le dispositif Entreprendre en termes de ressources humaines, d'outils de reporting et de gouvernance.

Les outils de communication fournis par la Région sont à ce jour insuffisants pour assurer la lisibilité et visibilité de l'offre d'accompagnement sur les territoires. Les porteur euse de projets entrent majoritairement dans le dispositif Entreprendre par orientation (Pôle emploi), bouche-à-oreille ou par leur connaissance des structures.

Articulation des dispositifs entre eux et intégration à la stratégie régionale

La Région Nouvelle-Aquitaine a pleinement intégré l'accompagnement à la création/reprise d'entreprises dans sa stratégie et fait des choix forts sur la territorialisation de cette action et l'ouverture à une diversité de structures. Elle conduit d'autres actions de soutien à la création/reprise d'entreprises ciblées sur des types de projets spécifiques ou des publics particuliers, mais seul le dispositif Entreprendre permet de couvrir l'ensemble des publics et des projets. Les dispositifs Entreprendre et 110 initiatives sont complémentaires et peuvent s'articuler de manière pertinente pour les bénéficiaires.



Cependant, le dispositif Entreprendre n'est pas encore articulé avec la stratégie des contrats de territoire de la Région et la coordination d'Entreprendre avec les autres actions de soutien à la création reprise d'entreprises menées par la Région est très inégale selon les sites régionaux. Le dispositif 110 initiatives quant à lui est relativement méconnu par les structures d'Entreprendre ainsi que des acteurs de l'entrepreneuriat des jeunes et des étudiant.e.s et des autres services de la Région.

Articulation des dispositifs avec d'autres actions menées par des partenaires

Entreprendre est le seul dispositif sur le territoire néo-aquitain proposant un accompagnement complet et sans engagement financier des porteur.euse.s de projet. Il s'articule efficacement en amont avec des dispositifs de préparation à l'entrepreneuriat (Activ Créa de Pôle Emploi)...



... mais le processus d'orientation vers le dispositif par d'autres acteurs (EPCI, pépinières, experts comptable...) est inégalement développé selon les territoires.







LES RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Les enseignements de l'évaluation ont donné lieu à une **démarche de réflexion stratégique visant à repenser le dispositif Entreprendre en Nouvelle-Aquitaine** et aboutissant à quelques recommandations générales et à la définition de scenarii stratégiques.

Gouvernance

Définir précisément le **rôle des pilotes de groupement**

Organiser **un comité de pilotage a minima biannuel** entre l'ensemble des pilotes de groupement et la Région

Organisation par la Région de séminaires/formations/échanges de pratiques à destination des conseiller.ère.s de structures afin de garantir des pratiques homogènes

Cohérence

Articuler l'accompagnement post-création reprise avec les dispositifs mis en place dans le cadre du **plan de relance**

Mettre en place des partenariats avec des EPCI pour organiser dans le cadre de l'accompagnement un rendezvous autour de la connaissance du marché local/information sur les dispositifs locaux

Communication

Augmenter la visibilité sur le site internet de la Région (vidéo/réseaux sociaux). Le site devient une porte d'entrée pour toutes les informations sur le dispositif. Les structures accompagnatrices renvoient vers le site de la Région sur leur propre site internet.

Deux scenarii d'évolution ont été privilégiés par les membres du comité de pilotage :

- Scénario nº1: Entreprendre devient un service standardisé et de grande ampleur en proposant un même parcours d'accompagnement, défini par la Région, à tou.te.s les créateur.trice.s repreneur.euse.s néo-aquitain.e.s sans distinction et sans publics prioritaires.
- Scénario nº2: Entreprendre devient un dispositif au service de la stratégie de développement territorial et d'insertion de la Région en proposant des parcours d'accompagnement modulables selon les profils et les projets à destination des créateur.trice.s repreneur.euse.s nécessitant le plus d'accompagnement et portant des projets qui répondent aux besoins du territoire.

Le schéma page suivante présente les quatre scénarii soumis à la discussion.



Dans le schéma ci-dessous, l'axe horizontal indique le niveau d'adaptation du dispositif aux différents bénéficiaires et aux spécificités infra-territoriales. Les scénarii de la partie droite du schéma invitent à une forte adaptation du dispositif aux spécificités des publics et des territoires, quand les scénarii de la partie gauche invitent à un dispositif globalement homogène, déployé de la même manière sur l'ensemble du territoire et quel que soit les publics accueillis.

L'axe vertical précise le niveau de pilotage du dispositif : en partie haute, les scénarii proposent un fort pilotage par le Conseil régional. En partie basse, une marge de manœuvre importante est laissée aux acteurs de terrain pour animer le dispositif.

